

PROJET D'AÉROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES



***L'État et VINCI reprennent l'offensive,
la résistance continue !***



Un an après le début des expulsions de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes : Rien n'est joué, on ne lâche rien !

Le 16 octobre 2012, le pouvoir tentait d'évacuer les occupant-e-s de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Ces expulsions ont déclenché un élan de solidarité national et international, une mobilisation massive afin d'arrêter ce projet d'aéroport nuisible. De partout, des opposant-e-s de tous âges et de toutes conditions ont afflué, des comités de soutien se sont créés dans de nombreuses villes en France, dont plusieurs en Île-de-France.

Un an après, malgré la violence de la répression, l'enfumage médiatique des porteurs du projet, l'absurde matraquage judiciaire, la ZAD est toujours debout et d'autres ZAD ont vu le jour.

Vinci expulse les habitants et les espèces protégées !

Malgré tout, l'État et Vinci repartent à l'offensive, dans l'espoir que la lutte soit terminée: plusieurs mesures prises récemment laissent craindre une nouvelle attaque d'envergure sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et le début bien réel des travaux d'aménagement pour l'aéroport.

Face à un État qui tente une fois de plus d'affirmer son pouvoir de contrôle des terres agricoles et du vivant, nous nous rassemblons aujourd'hui devant le Ministère de l'Écologie pour montrer notre refus des nouvelles mesures :

- **Déplacement des espèces protégées avant la fin de l'année :** La préfecture de Loire-Atlantique a lancé le 7 octobre dernier une procédure de consultation publique sur une demande de dérogation au Code de l'Environnement pour la destruction et le déplacement des espèces. Ainsi, ont été mis à disposition des citoyens plus de 2 000 pages de documents d'expertise sur le sujet et seulement 3 semaines pour qu'ils puissent donner leurs avis. Il est absolument impossible de pouvoir lire ces rapports dans un délai aussi court, autrement dit, cette procédure n'est que de la poudre aux yeux ! D'autant plus que cette manœuvre a pour but d'affaiblir le mouvement en autorisant la venue des forces de l'ordre sur la ZAD pour assurer le prétendu déplacement des espèces, avec la perspective de nouvelles exactions et violences... Cette pseudo consultation ne vise qu'à affaiblir la lutte !

- **Interdiction de semer sur les terres :** VINCI/AGO a obtenu l'interdiction à toute personne de semer sur la ZAD sous peine de 200 euros d'amende. Cette décision de justice a été prise juste au début de la période d'ensemencement par les paysans, et avant un weekend de semences « Sème ta ZAD ». Défiant l'interdiction, des semis ont quand même été faits par les trois assemblées agricoles de la ZAD (ADECA, COPAIN 44 et Sème ta Zad), des sillons ont été creusés par une dizaine de tracteurs afin de planter des haies et des céréales. Même si la décision du tribunal de Saint-Nazaire interdisant de semer sur une partie de la ZAD a été annulée, celle du tribunal de Nantes portant sur une autre partie de la ZAD est toujours valide.

- **Reprise des expulsions :** l'offensive judiciaire reprend contre les occupants de la ferme de Bellevue et la Châteigne qui sont menacées d'expulsion imminente. Le Moulin de Rohanne est expulsable à partir du 22 novembre.

- **Déclaration d'utilité publique du barreau routier,** qui est un corrolaire de la construction de l'aéroport et montre la volonté de l'État et de Vinci d'avancer dans les travaux coûte que coûte.

Le Collectif d'Île-de-France affiche sa détermination à lutter contre ce projet et les porteurs des grands projets nuisibles et imposés comme la multinationale prédatrice VINCI qui, en collusion avec des élus plus soucieux de leurs privilèges que du bien public, étendent la sphère de la marchandisation, la destruction des ressources vitales et le contrôle sur nos vies.

Parce que c'est sur notre résignation qu'ils construisent leur sphère capitaliste, opposons-leur nos colères et notre mobilisation incessante !

En solidarité avec la lutte de Notre-Dame-des-Landes, habitant.e.s d'Île-de-France, nous invitons les Francilien-ne-s à se mobiliser et à nous rejoindre.

Prochains rendez-vous du Collectif :

- **vendredi 22 novembre à 11h30** pour "l'inauguration du nouvel aéroport de Rueil-Malmaison", au siège de Vinci (date et horaire définitifs en AG)

- **du 6 au 8 décembre** pour une série d'actions sur l'aménagement du territoire, les grands projets imposés et le grand Paris, suite à l'appel de Stuttgart

- **AG du collectif un mardi sur deux à 20h au Transfo** (Bagnolet)

- **Rassemblement d'urgence à 19h à Belleville** en cas de tentative d'occupation policière ou d'expulsion sur la ZAD